

Les permanences en mairie continuent !

Pour prendre rendez-vous :
Mme Dominique PELTIER
04 72 60 13 08
mutuellemontsdor@mtrl.fr

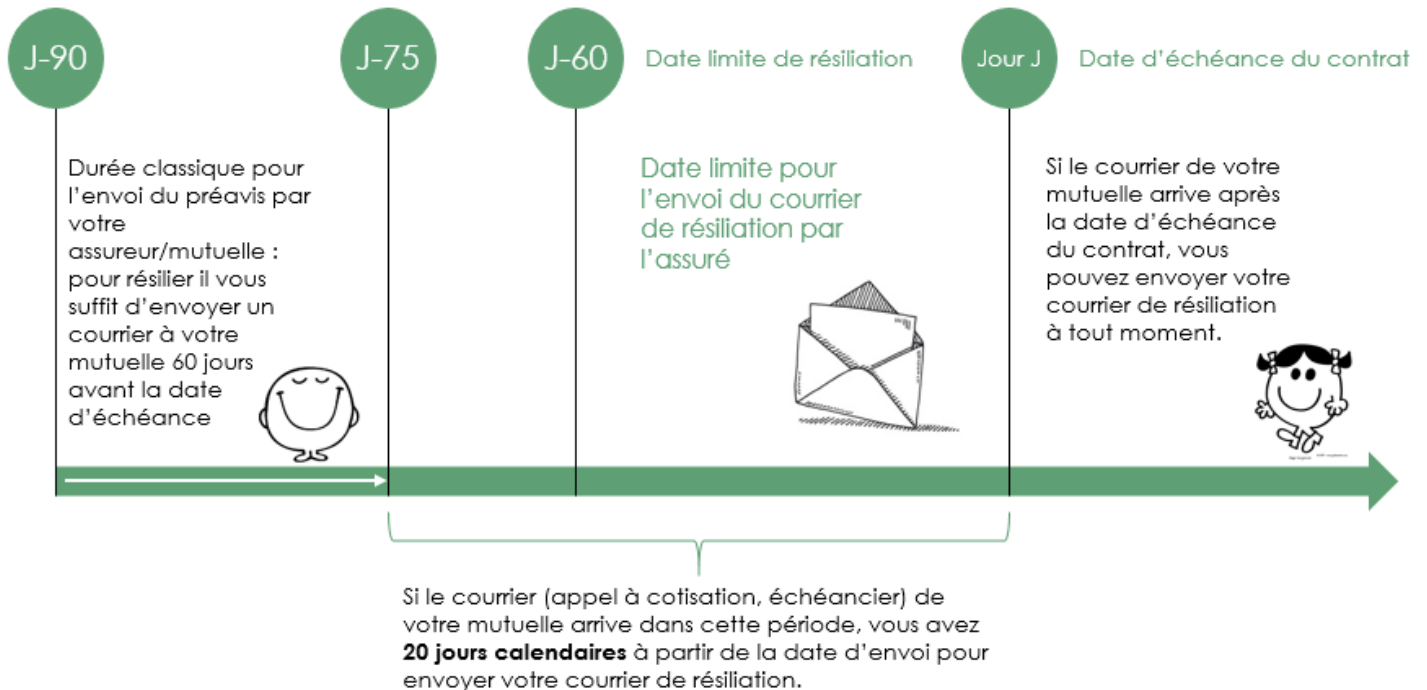


Pensez à la date du **31 octobre** pour la résiliation de votre contrat actuel et l'adhésion à la Mutuelle des Monts d'Or

Mais **après ? IL N'EST PAS TROP TARD !**

Dans le cadre de l'application de la Loi Chatel :

A réception de votre échéancier ou appel à cotisation de la part de votre mutuelle actuelle, vous disposez d'un délai de **20 jours** pour résilier votre contrat.



Plus d'informations lors des rendez-vous avec le conseiller MTRL